

Conseil de la vie collégienne

5 avril et 7 mai 2018

Ordre du jour :

1. Questionnaire « vie collégienne et climat scolaire »
2. Questions diverses
3. Tenues d'été (critères de correction)

1. Questionnaire « vie collégienne et climat scolaire »

Un questionnaire « vie collégienne et climat scolaire » va être diffusé, à l'initiative de la vie scolaire. Une première ébauche a été présentée aux élus du CVC lors d'une réunion informelle qui s'est tenue le lundi 26 mars dernier. Le questionnaire fini tient compte de ce qui a été dit lors de cette réunion.

Il s'agit d'un questionnaire totalement anonyme, visant à dresser un bref état des lieux du climat scolaire et des conditions de vie au collège, notamment dans les espaces de vie scolaire. Ce questionnaire recueille l'avis des élèves sur différents thèmes afin de définir des pistes d'amélioration. Il sera passé sur la plateforme google forms.

Les résultats de ce questionnaire seront présentés lors du dernier conseil de vie collégienne de l'année et pourront servir de base aux travaux du CVC l'an prochain.

2. Questions diverses

Les élus du CVC ont tenu une permanence le vendredi 30 mars, entre 12h30 et 13h30. Ils ont ainsi pu recueillir un certain nombre de questions qui vont être étudiées aujourd'hui. De plus, une feuille contenant certaines demandes a été glissée dans la boîte CVC.

2.1 Demi-pension

- *Transformation en self* → La réponse a été apportée lors de la commission cantine du mardi 5 décembre 2017. La transformation en self a été déjà étudiée en lien avec l'agrandissement du restaurant scolaire. Or, cet agrandissement n'est aujourd'hui plus nécessaire.
- *Disposer de davantage de temps pour constituer les tables de 8* → Malheureusement, le temps nécessaire au service et à la rotation des élèves est contraint. Les élèves doivent être installés au restaurant scolaire pour 12h10 (1^{er} service) ou 13h10 (2^{ème} service). Aucune proposition concrète n'est faite pour résoudre ce problème de constitution des tables.
- *Repas différents toutes les deux semaines* → Actuellement, le service de demi-pension organise des repas à thème à raison d'une fois par mois environ. La question sera posée lors de la prochaine commission cantine.

2.2 Entretien et travaux

- *Réparation ou renouvellement des horloges dans les salles de classe.*
- *Ajout de poubelles en salle d'étude.*
- *Ajout d'un ou deux postes informatique en étude et logiciels manquants sur les postes existants.*
→ La demande d'installer un ou deux postes supplémentaires va être examinée, au niveau financier, mais aussi au niveau technique (raccordement au réseau, etc.). Sur la question des logiciels manquants, une fiche de signalement peut être mise en place.
- *Remplacer les chaises cassées et réparer les chaises car les rivets ressortent et abîment les vêtements des élèves.* → Le service d'entretien a eu récemment connaissance de ce problème qui va être résolu, progressivement, dans les mois qui viennent.
- *Effacer les graffitis sur les tables et décoller les chewing-gum, notamment en SVT et physique.*
→ Il est fait appel à la responsabilité et à la vigilance de tous les élèves. Les élèves doivent signaler les dégradations ou les inscriptions quand ils entrent dans la salle de classe. Une affiche sera placée dans chaque salle de classe pour que chacun, professeur comme élève, puisse y inscrire les dégradations constatées et les choses à réparer.
- *Réparer le grillage au fond de la cour pour permettre aux élèves d'y accéder à nouveau.*
- *Les toilettes des filles sont parfois inutilisables.* → Les toilettes ont dû être fermées à plusieurs reprises car des bouchons s'étaient formés dans le réseau d'évacuation (problèmes de pente et de pression). C'est un problème récurrent qui a été signalé à de multiples reprises au conseil départemental et qui a fait l'objet de plusieurs interventions qui n'ont, à chaque fois, réglé le problème que temporairement.

2.3 Aménagement des espaces

- *Remettre à disposition la table de ping-pong dans le foyer ou sous le préau.* → Ces deux espaces ne sont pas suffisamment grands pour accueillir une table de ping-pong. La table avait été retirée du préau au printemps dernier suite à plusieurs incidents (bagarres et bousculades). L'espace est trop exigu et doit également servir à abriter un maximum d'élèves en cas d'intempéries. Une demande sera adressée au conseil départemental pour installer une table en béton dans la partie arrière de la cour.
- *La cour manque de verdure. Aménagement d'espaces verts. Reprise du jardin.* → La proposition de réhabiliter le jardin reçoit un accueil favorable mais il faut trouver un responsable pour animer le projet.
- *Placer un ou deux abris-bus pour abriter les élèves qui prennent les transports* → La demande doit être adressée à la municipalité et au conseil départemental ou régional.

2.4 Vie scolaire / activités

- *Limiter le nombre d'élèves ayant accès au foyer pendant la pause méridienne (12h-14h)* → les assistants d'éducation limitent l'accès au foyer à une trentaine d'élèves. Ce nombre peut parfois être plus important en cas d'intempéries afin d'abriter un maximum d'élèves.

- *Organisation d'un tournoi de football à la fin de l'année* → La question peut être examinée pour la dernière semaine (mois de juillet). Se posent cependant la question de la chaleur et de la présence des élèves cette semaines-là. Mme Parobeck invite les élèves à se rapprocher des professeurs d'EPS.

2.5 Emplois du temps / organisation des enseignements

- *En EPS, pratiquer des sports adaptés aux saisons.* → L'organisation des activités sportives se fait en fonction d'un certain nombre de contraintes. Le cross et le cycle de demi-fond, par exemple, dépendent d'un calendrier départemental. De plus, le collège n'est pas le seul à utiliser les installations sportives et doit respecter le planning d'occupation établi.
- *Assurer deux heures de pause méridienne tous les jours.* → L'organisation d'une pause de deux heures dans les emplois du temps est un objectif mais il n'est pas toujours possible de le respecter en raison de l'organisation des cours d'1h30 et des différentes contraintes d'emplois du temps. Dans tous les cas, la pause méridienne n'est jamais inférieure à 1h30.
- *Allonger, si possible, les cours d'arts plastiques et d'histoire.* → La durée des cours dépend de deux choses : les horaires officiels par discipline et les demandes d'organisation formulées par les enseignants. Les cours d'histoire pourraient durer 1h30 si les enseignants en faisaient la demande. En revanche, les cours d'arts plastiques ne peuvent durer plus d'une heure, à moins de ne pas les organiser toutes les semaines.

3. Tenues d'été (critères de correction)

Avec le retour des beaux jours se pose la question de la décence de la tenue vestimentaire des élèves. Il a semblé intéressant de discuter avec les élèves élus au CVC des tenues vestimentaires qui n'avaient pas leur place au collège, tout simplement parce que ce n'est pas le lieu adéquat pour les porter.

Il est préférable que les critères retenus pour qualifier une tenue de « correct » soient clairs et connus de tous, afin d'éviter la survenance de certaines situations désagréables.

3.1 Pour les filles

- Les shorts ne doivent pas monter plus haut que la mi-cuisse
- Les jupes et les robes ne doivent pas être plus courtes qu'une limite située entre la mi-cuisse et le genou
- Les hauts ne doivent faire apparaître ni le ventre, ni le bas du dos
- Les sous-vêtements ne doivent pas être apparents

3.2 Pour les garçons

- Les shorts de sport, débardeurs ou marcelles ne sont pas autorisés
- Les sous-vêtements ne doivent pas être apparents

3.3 Pour les garçons et les filles, les tongs ne sont pas autorisées.

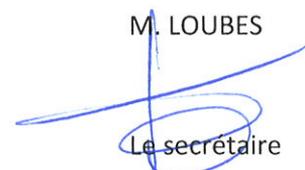
Afin que ces critères soient connus de tous, une signalétique, élaborée par une élève, sera bientôt affichée.

Salomé YVES



La vice-présidente

M. LOUBES



Le secrétaire